



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'INDRE

Plan Départemental
d'Actions
de Sécurité Routière
de l'Indre

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.

Catalogue des matériels et équipements de la coordination sécurité routière

Le Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière

Le PDASR est la mise en œuvre de la politique de sécurité routière départementale fixé par le Document Général d'Orientation.

Comment réserver le matériel

L'ensemble de ces matériels sont mis à disposition gratuitement dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR) initié par la Préfecture de l'Indre. Il est à souligner que certains de ces matériels nécessitent une formation préalable pour la mise en service technique et l'approche pédagogique associée.

Comment effectuer votre réservation :

Prendre contact au moins une semaine avant votre opération auprès de la Coordination sécurité routière basée à la DDT de l'Indre au 02-54-53-20-77 afin de vérifier la disponibilité du matériel souhaité.

A cette occasion, il vous sera demandé :

- Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'organisme emprunteur
- La date, le lieu et le nom de l'opération
- Le programme de l'opération
- La date et l'horaire souhaité de prise en charge du matériel
- La date et l'horaire souhaité de retour du matériel

Assurance et responsabilité du matériel prêté :

L'emprunteur ou l'organisateur de l'action de sécurité routière doit contracter une assurance couvrant le risque lié à l'utilisation du matériel emprunté (casse, perte, vol...)

Partenariat avec la Préfecture de l'Indre :

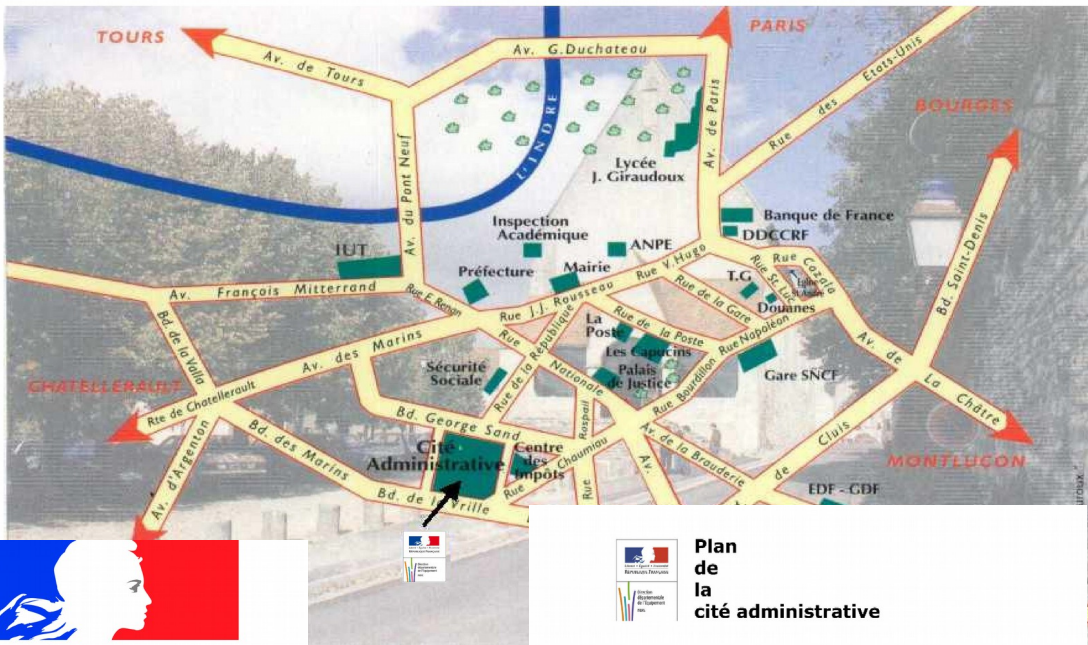
Votre demande constitue un partenariat avec la Préfecture de l'Indre - « Sécurité Routière ». et devra être identifié comme telle dans toute communication avec la presse.

Prise en charge du matériel

Le matériel sera à prendre à la DDT de l'Indre, cité administrative boulevard George Sand CS 60616 -36020 CHATEAUROUX cedex.

Les bureaux de la Coordination sécurité routière gestionnaire du matériel pour la Préfecture de l'Indre est situé au 3ème étages du bâtiment B.

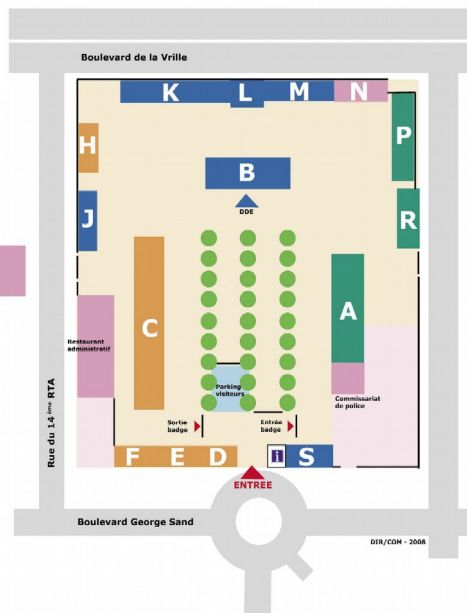
Plan d'accès à la cité administrative



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'INDRE


Plan de la cité administrative



DTR/COM - 2008

Document à remplir lors de la prise en charge du matériel :

Lors de la remise du matériel le document présenté dont le cadre est présenté en page suivante devra être rempli et signé en deux exemplaires par l'emprunteur.

 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE PRÉFET DE L'INDRE	Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière de l'Indre *****	SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE.
--	--	---

Fiche de prêt du matériel

1) CONDITIONS de prêt du matériel

Objectifs pédagogiques

Le ou les outils pédagogiques de la Préfecture de l'Indre sont destinés à la sensibilisation des adultes ou des enfants aux risques routiers.

Pour l'utilisation de ces matériels, le ou les animateurs doivent avoir les connaissances théoriques nécessaires à la bonne diffusion des messages de la sécurité routière.

Assurance et responsabilité

L'emprunteur ou l'organisateur de l'action de sécurité routière doit contracter une assurance couvrant le risque lié à l'utilisation du matériel (casse, perte, vol...).

Prise en charge, entretien et retour du matériel prêté

L'état général du matériel prêté est contrôlé visuellement par un représentant de la Coordination sécurité routière de la DDT 36 en présence d'un représentant de l'organisme emprunteur. Ce contrôle est consigné sur le présent constat signé contradictoirement par ces deux représentants.

L'emprunteur s'engage à préserver le bon état du matériel pendant toute la durée du prêt.

Le matériel ne devra jamais être laissé sans surveillance (risque de dégradation, vol).

Par l'apposition de sa signature, l'emprunteur s'engage ou engage l'organisme qu'il représente à prendre à sa charge les éventuelles dégradations ou dysfonctionnements qui seraient constatés au moment de la restitution du matériel emprunté.

L'emprunteur sera le seul responsable de l'usage des matériels et de tout accident ou incidents pouvant survenir par l'usage de ces matériels.

Partenariat avec la Préfecture de l'Indre

Votre action constitue un partenariat avec la Préfecture de l'Indre - « Sécurité Routière » et devra être identifiée comme telle dans toute communication avec la presse.

Toutes les actions réalisées avec ce matériel entreront dans le programme des actions de prévention auxquelles la Préfecture de l'Indre est associée pour l'année en cours.

Les dates, lieux et intitulés de l'action seront communiqués à la Coordination sécurité routière de la DDT 36, ainsi que le bilan qualitatif et quantitatif de l'action.

Le bilan sera réalisé et transmis dans les quinze jours suivant l'action.

Toute fausse déclaration fournie par l'emprunteur engagera son entière responsabilité en cas de sinistre.

2) CONSTAT contradictoire de PRISE EN CHARGE du matériel

Entre la DDT 36/ Coordination sécurité routière
représentée par : Monsieur AUBRUN Alain

Et

représentée par (personne habilitée)

Adresse :

Tél / Fax / Mél :


Le matériel de la Préfecture de l'Indre est pris en charge par l'emprunteur mentionné à l'article 2 de ce document, en vue d'être utilisé dans le cadre de l'action suivante:

qui se déroulera à :

à la date (aux dates) suivante(s) :

Inventaire du ou des matériels au moment du prêt :

Matériel	Description du matériel	Nbr	Valeur à neuf	État visuel au départ	État visuel au retour	Observations
				<input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> État moyen <input type="checkbox"/> Mauvais état	<input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> État moyen <input type="checkbox"/> Mauvais état	
				<input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> État moyen <input type="checkbox"/> Mauvais état	<input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> État moyen <input type="checkbox"/> Mauvais état	
				<input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> État moyen <input type="checkbox"/> Mauvais état	<input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> État moyen <input type="checkbox"/> Mauvais état	
				<input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> État moyen <input type="checkbox"/> Mauvais état	<input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> État moyen <input type="checkbox"/> Mauvais état	
				<input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> État moyen <input type="checkbox"/> Mauvais état	<input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> État moyen <input type="checkbox"/> Mauvais état	
				<input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> État moyen <input type="checkbox"/> Mauvais état	<input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> État moyen <input type="checkbox"/> Mauvais état	
				<input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> État moyen <input type="checkbox"/> Mauvais état	<input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> État moyen <input type="checkbox"/> Mauvais état	

 Désignation	<u>Date et signature de l'emprunteur au départ</u>	<u>Date et signature de l'emprunteur au retour</u>
	<u>Date et signature du représentant de l'état au départ</u>	<u>Date et signature du représentant de l'état au retour</u>

Pour l'emprunteur :

Le partenaire reconnaît l'exactitude du descriptif ci-dessus à la prise en charge du matériel.

Le soussigné(e) s'engage à signaler tout dommage, avec ou sans tiers, survenu pendant que le matériel est sous sa responsabilité et à fournir en cas de dégradation ou de vol une déclaration de sinistre. Conformément aux termes et conditions de cet emprunt, il reconnaît être pleinement responsable de tous dommages résultant d'une mauvaise utilisation de ce matériel. Il s'engage à en prendre soin, à en assurer le petit entretien nécessaire à son utilisation (nettoyage...) et la surveillance pour éviter les vols ou dégradations.

Le matériel devra être restitué à la Coordination sécurité routière / DDT 36, cité administrative à Châteauroux.

LE MATERIEL



Matériel mis à disposition sans animateur et après formation obligatoire

SIMALC

Simulateur d'alcoolémie, conçu pour les actions de prévention. Support pédagogique permettant de sensibiliser au rapport entre les doses verre et alcoolémie. Terminal à écran tactile

Utilisation du matériel:

-Un animateur formé à l'utilisation du « Simalc » ayant une formation dans le domaine du risque alcool.

Mise en oeuvre du matériel

-Branchement sur une prise 220V
-Prévoir 1 table et deux chaises au minimum



Lunettes de simulation d'alcoolémie + tapis

Ces lunettes permettent de simuler les effets de l'alcool sur le champ de vision et l'appréciation des distances. Développées par un opticien, elles permettent de garder ses lunettes de vue. Modèle de jour 0,80g/l de sang et de nuit 0,80g/l de sang

Utilisation du matériel :

-Un animateur formé à l'utilisation de ces lunettes et ayant une formation dans le domaine du risque alcool.

Mise en œuvre du matériel

-Pour réaliser le parcours, prévoir des cônes de chantier ou équivalent en matière non agressive.



CD-ROM réactiomètre informatique

Grâce au réactiomètre en version informatique, vous serez en mesure d'évaluer le temps de réaction, la distance de freinage ainsi que la distance d'arrêt des utilisateurs dans des situations recrées grâce à diverses simulations en 3D. Vous pourrez paramétrer le coefficient d'adhérence, l'état du conducteur et la vitesse.

Utilisation du matériel :

-Un animateur formé à l'utilisation de ce CD et ayant une formation dans le domaine des distances de sécurité, temps de réaction...

Mise en oeuvre du matériel

-Prévoir 1 table et deux chaises au minimum
-Branchement sur une prise 220V

Attention le CD ne peut fonctionner qu'avec l'ordinateur portable de la coordination sécurité routière. Ne pas oublier de le réserver.



Ordinateur portable

Cet appareil est mis à votre disposition pour animer vos séances de prévention.

Mise en oeuvre du matériel

- Prévoir 1 table
- Branchement sur une prise 220V



Vidé projecteur

Cet appareil est mis à votre disposition pour animer vos séances de prévention.

Mise en oeuvre du matériel

- Prévoir 1 table
- Branchement sur une prise 220V



Matériel de sonorisation

Cet appareil est mis à votre disposition pour animer vos réunions ou vos opérations de sécurité routière.

Composition de la sonorisation :

- Table de mixage JCB NSA 2006 de marque « Stanton »
- 2 micros dont un HF
- Lecteur CD x2 C502 de marque « Stanton »
- Ampli HPA A2800
- 2 enceintes TXD 121 de marque « Turbo sound »
- 2 pieds pour les enceintes

Mise en oeuvre du matériel

- Prévoir des rallonges électriques et un enrouleur avec multiprise 25m
- Branchement sur une prise 220V



Parcours simulation fatigue

Sensibiliser au risque de la fatigue au volant.

Utilisation du matériel :

- Un animateur formé à l'utilisation des lunettes et ayant une formation dans le domaine De la fatigue au volant.

Mise en oeuvre du matériel

- Mise en place d'un parcours fatigue



Exposition « La route se partage »

Sensibiliser au partage de la route entre les cyclistes et les autres usagers motorisés.

Utilisation du matériel :

-Un animateur formé à l'utilisation des lunettes et ayant une formation dans le domaine De la fatigue au volant.

Mise en œuvre du matériel

- Espace (3mx3m) sous une tente dédiée à cette action,
- véhicule sérigraphié avec éventuellement dispositifs sonores et lumineux,
- mannequin équipé casque, maillot et cuissard,
- goodies,
- banderole,
- stands déroulants avec des messages à destination des cyclistes et des conducteurs.



Ethylotests

Sensibiliser au risque alcool

Utilisation du matériel :

- Un animateur formé à l'utilisation
- Appareil conforme à la norme en vigueur
- Précis et rapide
- Utile en prévention

Mise en œuvre du matériel

- Matériel mis à disposition sans les embouts (nous consulter pour connaître les conditions)
- 2 appareils disponibles



Le simulateur de conduite deux-roues

La mission première de cet outil pédagogique est d'initier le pilote à la conduite d'un deux roues motorisé dans un environnement déterminé (multiples paramétrages, autoroute, ville, jour, nuit, etc...) tout en bénéficiant d'un contexte de sécurité absolue. Le pilote s'engage sur un parcours qu'il aura choisi, écoute les recommandations de l'ordinateur et circule à travers un environnement virtuel qui reproduit tous les aléas de la conduite en réalité.

Utilisation du matériel :

-Un animateur formé à l'utilisation du simulateur et pouvant diffuser des messages de prévention aux adolescents et aux adultes conducteurs des deux roues.

Mise en œuvre du matériel

- Dimensions et poids de l'appareil:
largeur 0,60 m x longueur 1,70 m hauteur 1,00 m,
poids 100 kg (matériel démontable et pouvant être transporté dans un véhicule de type utilitaire ou break.
- Branchement sur une prise 220V



Le simulateur voiture Barracuda G25

Le poste de conduite permet à des conducteurs expérimentés de réaliser bon nombre de scénarios à risques. Simulateur convenant parfaitement dans le cadre de la formation post permis.
Le pédalier « 3 pédales », la boîte de vitesse à 5 rapports et le volant à retour de force électrique permettent des sensations de conduite réelles.
Les 3 écrans permettent une immersion totale dans les scènes.

Utilisation du matériel :

-Un animateur formé à l'utilisation du simulateur et pouvant diffuser des messages de prévention aux adolescents et aux conducteurs.

Mise en oeuvre du matériel

-Branchement sur une prise 220V
-Dimensions et poids de l'appareil :
largeur 0,78 m x longueur 1,65 m hauteur 1,25 m,
poids 110 kg
-Pour le chargement du matériel dans le véhicule deux rampes sont à votre disposition.

Modalités de chargement/déchargement

Attention ! Ce matériel pesant 110kg, prévoir impérativement un fourgon disposant d'un plancher bas (moins de 50cm de hauteur) permettant l'utilisation en sécurité des rampes de chargement/déchargement.



Exposition pour les motards

-Gilet airbag
-Mannequin équipé
-Casques



Tapis code de la route et circulation routière

Afin de sensibiliser d'une manière ludique au code de la route et de rappeler les conditions de circulation, la coordination met à disposition des tapis éducatifs à destination des adultes et des jeunes.

-Tapis routes à accès réglementé
-Tapis autres routes



